

CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUFFRY
SEANCE DU 22 MARS 2021 à 19 HEURES 00

A l'ordre du jour :

- 1- Désignation du secrétaire de séance,
- 2- Approbation du procès-verbal de la séance du 08/03/2021,
- 3- Approbation du compte de gestion 2020,
- 4- Approbation du compte administratif 2020,
- 5- Affectation du résultat,
- 6- Vote des taxes,
- 7- Présentation et vote du budget unique 2021,
- 8- Informations et questions diverses.

Convocation et affichage : 15/03/2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-deux mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Chauffry, dûment convoqué le 15 mars 2021, s'est réuni en session ordinaire, au foyer communal, sis 45 rue de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard WARZOCHA, Maire.



Etaient présents : Monsieur Richard WARZOCHA, Monsieur Patrick LEJONC, Madame Maryvonne SOUILLET, Monsieur Alexis CHARLOTEAUX, Madame Gaëlle MARSALLON, Madame Claudia DOUALLA, Monsieur Jean-Jacques EGO, Madame Séverine SELLIER, Monsieur Sylvain TOTIER, Madame Pascale GERAUDEL, Madame Coralie BIALAS, Madame Annabelle FRANCIUS.

Etaient représentés : Monsieur Jean-Noël LEDOUX par Monsieur Jean-Jacques EGO
Monsieur Stéphane HALLOO par Madame Annabelle FRANCIUS
Monsieur Gabriel GOEMANS par Madame Annabelle FRANCIUS

Secrétaire de séance : Madame Gaëlle MARSALLON

Nombre de membres en exercice : 15 / Présents : 12 / Votants : 15

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 19 h 00.

- 1- **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE (ci-dessus nommé)**
- 2- **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 08/03/2021**

Monsieur le Maire demande s'il y a des questions. Aucune question n'est formulée.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 15

Le PV du 08/03/2021 est approuvé.

- 3- **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020**

Monsieur le Maire procède à la lecture du compte de gestion 2020, en section dépenses et recettes, fonctionnement et investissement.

Vote pour le compte de gestion 2020 :

Opposition : 0

Pour : 15

Abstention : 0

Le compte de gestion 2020 est adopté.

- 4- **APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Vote pour le compte administratif 2020 :

Opposition : 0

Pour : 15

Abstention : 0

Le compte administratif 2020 est adopté (article L.1612-12 alinéa 2 du CGCT).

- 5- **AFFECTATION DU RESULTAT**

Arrêt des comptes de l'exercice 2020, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

REPORTS :

Pour Rappel :

Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :
4.078,73 €

Pour Rappel :

Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :

619.739,02 €

SOLDES D'EXECUTION :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :

195.429,71 €

Un solde d'exécution (Déficit - 002) de la section de fonctionnement de :

415,90 €

RESTES A REALISER :

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : **0,00 €**

En recettes pour un montant de : **0,00 €**

BESOIN NET DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :

199.508,44 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

COMPTE 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : **199.508,44 €**

LIGNE 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : **419.814,68 €**

L'affectation du résultat est votée à l'unanimité.

6- VOTE DES TAXES

Après en avoir délibéré, les votes sont les suivants :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le conseil municipal décide de voter les 4 taxes comme proposées sur l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 (n°1259 COM) :

Pour mémoire en 2020 :

- **Taxe d'habitation** **8,76 %**
- **Taxe foncière bâti** **11,99 %**
- **Taxe foncière non bâti** **26,26 %**
- **Cotisation Foncière des Entreprises** **///**

Proposé en 2021 :

- **Taxe foncière bâti** **11,99 % + 18 % Part Départementale**
- **Taxe foncière non bâti** **26,26 %**
- **Cotisation Foncière des Entreprises** **///**

7- PRESENTATION DU VOTE DU BUDGET UNIQUE 2021

Monsieur le maire fait le détail du budget primitif 2021 travaillé en commission des finances et propose de l'adopter comme suit :

En section de fonctionnement

Dépenses	892.380,68 €
Recettes	892.380,68 €

En section d'investissement

Dépenses	433.003,63 €
Recettes	433.003,63 €

Le Conseil délibère et approuve les montants de recettes et de dépenses inscrits aux chapitres rappelés dans les tableaux de présentation générale du budget primitif 2021.

Le budget primitif 2021 est adopté :

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

8- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Campagne de piégeage des frelons asiatiques : une information a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres.
- Une réunion avec l'interlocuteur du SDESM77 a eu lieu.
- Egalement une rencontre avec le Chef des pompiers de Rebais.
- Les travaux du city park devraient commencer le 7 avril prochain.
- Les travaux du columbarium devraient commencer fin avril début mai.
- Les élections départementales et régionales auront lieu en juin prochain, les dates risquent de changer, deux bureaux de vote devront être mis en place.
- Une commission des travaux est prévue vendredi 26/03/2021 à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

Richard WARZOCHA Maire,	Claudia DOUALA Conseillère municipale,	Jean-Noël LEDOUX Conseiller municipal,
Patrick LEJONC 1 ^{er} adjoint,	Jean-Jacques EGO Conseiller municipal,	Coralie BIALAS Conseillère municipale,
Maryvonne SOUILLET 2 ^{ème} adjointe,	Séverine SELLIER Conseillère municipale,	Stéphane HALLOO Conseiller municipal,
Alexis CHARLOTEAUX 3 ^{ème} adjoint,	Sylvain TOTIER Conseiller municipal,	Annabelle FRANCIUS Conseillère municipale,
Gaëlle MARSALLON 4 ^{ème} adjointe,	Pascale GERAUDEL Conseillère municipale,	Gabriel GOEMANS Conseiller municipal,